

# Déjà de la « mousse » autour du projet Maître Kanter

L'Union du 15/09/04

« Nouvelle Catalaunie » demande que le permis de construire délivré au comptoir Maître Kanter soit retiré car le projet « n'est pas conforme aux prescriptions du POS ». Bras de fer.

« **N**OUS avons la chance que toute cette partie de la place Foch soit aux normes. Il s'agit de ne pas rater le train de l'histoire ».

Bruno Malthet, Danièle Jacat et Jean-Pierre Ravaux, membres de Nouvelle Catalaunie, repartent au combat afin de défendre le patrimoine, leur cheval de bataille, et notamment la place Foch en pleine mutation.

Pas réellement en vacances, Bruno Malthet, qui était en Bretagne en août, apprend que le permis de construire relatif à la future taverne de Maître Kanter vient d'être délivré. « Alors que le maire me répondait le 3 août que l'instruction dudit permis se ferait dans le plus strict respect de la réglementation ». Plus sur le fond que sur la forme, les défenseurs du patrimoine s'insurgent contre ce permis « bien vite octroyé car il n'est pas conforme au Plan d'occupation des sols ». « Pour l'esthétique générale de la

place, il est impératif de restituer le rythme des travées », peut-on lire sur les documents techniques, Bible des Catalauniens. En clair, chaque porte du rez-de-chaussée doit se trouver en dessous des ouvertures des étages et chaque vitrine du rez-de-chaussée, occuper la largeur de deux travées.

Or, le projet déposé pour l'heure consiste à réaménager le rez-de-chaussée en fermant les arcades par une baie vitrée et ravaier la façade. « Le 18 juin, nous avons rencontré M. Tronche, porteur du dossier, en lui faisant part de notre opposition car son projet ne rétablissait pas le rythme des façades comme l'exige le POS. Nous l'avions invité à modifier son projet en précisant que nous soutiendrions toute demande de subvention », ajoute le président. Il est vrai que la façade est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Les travaux peuvent donc bénéficier d'un coup de pouce financier sous forme de subventions et de récupération de TVA.

## « Pas n'importe quoi »

« Nous avons bien fait comprendre à tous nos interlocuteurs via d'autres dossiers, que nous ne laisserions pas passer n'importe quoi, et on délivre un permis à la va-vite », ajoutent les membres de Nouvelle Catalaunie, peu convaincus par les justificatifs techniques alors avancés par la mairie : « la présence d'un mur de soutien de l'immeuble en limite nord-est, rend impossible la création d'une ouverture à cet endroit ». Et les



Les membres de l'association devant la future brasserie.

Catalauniens de consulter des hommes de l'art : « la suppression dudit mur de soutien n'est pas de nature à menacer sa stabilité. Des mesures correctives reportant les charges peuvent en effet aisément être engagées », réplique-t-on chez les amis de M. Malthet, pour qui l'argument municipal s'effondre comme un château de carte. Si techniquement et juridiquement « rien ne tient la route », aux dires du trio, va-t-on une fois encore s'acheminer vers un bras de fer conduisant vers la case tribunal administratif ? Le permis sera-t-il retiré ? Nouvelle Catalaunie réunit son conseil d'administration le vendredi 24 septembre afin d'apprécier ce qu'il convient de faire. « Nous

serons intransigeants sur le rythme des façades », comme une mise en... bière souhaitée pour le premier permis délivré.

David Zanga

## BBB : « Quel est le but recherché ? »

Joint hier par téléphone, alors qu'il était dans la capitale, Bruno Bourg-Broc doit répondre sur le fond aux membres de Nouvelle Catalaunie et son président, via un courrier. « Quel est le but recherché par M. Malthet ? » s'interroge le député-maire. « Défend-t-il vraiment le patrimoine ou cherche-t-il simplement à retarder et à rendre plus cher par tous les moyens une redynamisation du centre ville

que tout le monde attend ? ». Concernant le permis de construire lui-même, BBB estime que « s'il est retiré, ce seront des mois de retard dans les travaux, aux dépens de l'exploitant. On est tenté de dire à M. Malthet et ses amis qu'ils assurent personnellement les conséquences financières de leur choix ! ».

Une petite mousse entre BBB et Bruno Malthet, ça n'est pas pour demain !